

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

VOLUME 1

Michel Calderara

Remerciements

L'auteur tient à remercier très vivement de leur aide et de leur collaboration les personnes et les sociétés suivantes :

- Ses collègues, enseignant en voie baccalauréat au Secondaire I vaudois et dans divers gymnases de Suisse romande, qui ont relu le manuscrit lors des premières éditions, pour leurs remarques et suggestions.
- M. Frédéric Baechler pour la supervision des exercices comptables à résoudre à l'aide du logiciel comptable Crésus, ainsi que pour la mise à jour des solutions des questions et exercices nouveaux ou modifiés.
- M. Jean-François Cand qui s'est attaché à la configuration du texte.
- M. Yves Gabioud, Macgraph pour la mise en page de la nouvelle édition.
- Les éditions LEP, Loisirs et Pédagogie S.A. et leurs collaborateurs qui ont permis aux six éditions précédentes de voir le jour.

Enfin, une gratitude toute particulière va à feu M. Roger Mingard. Celui-ci a en effet participé aux réflexions initiales à la base de la première édition de l'ouvrage, en particulier à celles relatives au concept de modèle comptable. En outre, il a permis à l'auteur de bénéficier de l'apport du texte du manuel « Théorie et pratique comptables » rédigé en commun naguère.

Edition 2014
© LEP Loisirs et Pédagogie SA, 2014
Le Mont-sur-Lausanne

1^{re} édition 1996
5^e édition 2007
6^e édition 2009
7^e édition 2014

ISBN 978-2-606-01258-8
LEP 920182B4
IV 0514 X XXX
Imprimé en Suisse
Tous droits réservés pour tous les pays.

www.editionslep.ch

Avant-propos

A la septième édition

Une réédition des volumes I et II est devenue nécessaire du fait de l'entrée en vigueur du nouveau droit comptable au 1^{er} janvier 2013 (Titre 32 du CO: De la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes), de la parution du nouveau plan comptable suisse PME de MM. Sterchi, Mattle et Helbling en automne 2013, ainsi que la prochaine introduction du nouveau droit de la société anonyme, qui bien que non adopté n'est, pour l'essentiel, pas contesté.

Dans la mesure où les éditions précédentes avaient reçu un bon accueil des utilisateurs, l'auteur n'a procédé qu'aux modifications nécessaires. Les plus importantes sont les suivantes:

Volume I

Chapitre 8: « La formation et l'affectation du résultat »

Du fait de l'introduction dans le nouveau droit comptable de l'interdiction de la compensation entre les charges et les produits et de la nécessité de respecter la structure minimum du compte de résultat, les comptes de résultat partiel utilisés dans les anciennes éditions ont été remplacés par un compte de résultat à plusieurs degrés.

Chapitre 9: « Les plans comptables »

Dans ce chapitre, le sujet de la normalisation comptable a été déplacé dans le chapitre 20 « La présentation et le contrôle des comptes ». La théorie concernant les plans comptables a été adaptée au nouveau Plan comptable suisse PME et la nouvelle numérotation des comptes prévue par ce plan adoptée pour la suite des deux volumes.

Ancien chapitre 12: « Le fonctionnement des logiciels utilisés dans le domaine comptable »

Ce chapitre a été supprimé, car souvent traité dans d'autres cours.

Chapitre 15: « L'ajustement des comptes de situation »

Les principes d'évaluation selon le nouveau droit comptable ont conduit à modifier en partie la théorie de ce chapitre.

Volume II

Chapitre 19: « La clôture des comptes dans les sociétés de capitaux »

L'introduction prochaine du nouveau droit de la société anonyme a entraîné une refonte complète de la partie du chapitre concernant la société anonyme.

Chapitre 20: « La présentation et le contrôle des comptes annuels »

La partie « Présentation des comptes » du chapitre a été modifiée pour tenir compte du nouveau droit comptable.

Chapitre 22: « Les opérations relatives au personnel »

Les taux et les valeurs limites des assurances sociales ont été adaptés.

Chapitre 23: « Les opérations en monnaies étrangères »

Les cours des différentes monnaies ont été actualisés.

Chapitre 24: « Les opérations sur immeubles »

Il a été renoncé au compte Résultat de l'immeuble qui enfreint à la règle de non-compensation des charges et des produits et les comptes de gestion de l'immeuble sont virés dans un compte de résultat à plusieurs degrés.

Chapitre 25: « Les opérations sur titres »

Pour les mêmes raisons que dans le chapitre 24, le compte Résultat des titres a été supprimé et les comptes de gestion sur titres sont virés dans un compte de résultat à plusieurs degrés.

En annexe des volumes I et II, il a été ajouté un extrait pour usage scolaire du « Plan comptable suisse PME ».

Souhaitant que cette nouvelle édition trouve un accueil favorable parmi les étudiants et enseignants concernés, l'auteur serait heureux que ces derniers veuillent bien lui faire part de leurs remarques et du résultat de leurs expériences à son adresse e-mail: mcalderrara@bluewin.ch.

Yvonand, mars 2014

L'auteur

Particularités de l'ouvrage

L'ouvrage est présenté en deux volumes :

Le **volume 1** donne une vue d'ensemble du fonctionnement de la comptabilité générale, soit de l'enregistrement des opérations mettant l'entreprise en relation avec son environnement.

Le **volume 2** complète et approfondit la matière présentée dans le premier volume.

Ces deux volumes sont principalement destinés aux étudiants qui désirent obtenir un Certificat fédéral de capacité (CFC) et une Maturité professionnelle commerciale dans les Ecoles de commerce, ou la Maturité académique option « Economie et droit », décernée par les Ecoles de maturité des gymnases. Ils peuvent également être utiles à tous ceux qui désirent acquérir seuls quelques connaissances fondamentales de comptabilité, de par les nombreux exemples et exercices résolus qu'ils contiennent.

L'approche pédagogique

Cette nouvelle édition reprend les principales idées des éditions précédentes. Elle met toujours l'accent sur le lien étroit qui existe entre la comptabilité et l'économie d'entreprise et sur le fait que la comptabilité est avant tout affaire de raisonnement et de réflexion, supposant une connaissance de la réalité économique.

Elle propose une approche de la comptabilité basée sur une représentation graphique du cycle d'activité de l'entreprise, soit des opérations de financement, d'investissement, de consommation, de production et de trésorerie dont elle est le siège. Elle montre le rôle de la comptabilité comme instrument d'enregistrement de ces opérations afin que les dirigeants de l'entreprise disposent des informations essentielles à sa gestion.

Les compétences et objectifs

La nouvelle édition prend en compte les compétences et objectifs du programme d'études cadre pour la Maturité professionnelle du 4 février 2003. Elle ne traite toutefois qu'une partie des contenus de la branche « Gestion financière » de ce programme-cadre. Le reste de ces contenus se trouve dans la série de manuel de comptabilité éditée par LEP, dont ces deux volumes constituent une introduction.

La théorie par chapitre

- Une brève introduction met en situation pour identifier la question concrète à traiter.
- La théorie est ensuite élaborée de manière simple avec de nombreux exemples faciles à comprendre. Les points théoriques les plus importants apparaissent en grands caractères. Au besoin, la théorie est complétée par des graphiques et des tableaux.
- Dans certains chapitres, un exercice résolu permet de tester le degré de compréhension des notions abordées dans le chapitre.

Les questions et exercices par chapitre

Questions et exercices ne servent pas seulement à contrôler l'acquis, mais ont été conçus très souvent pour susciter la réflexion et rattacher les données proprement comptables à la réalité économique. Par ailleurs, la gradation des questions et exercices permet à l'enseignant de faire des choix et une utilisation adaptés aux niveaux des élèves.

La plupart des exercices peuvent être résolus avec l'aide du logiciel comptable Crésus (voir ci-dessous « Le site internet »). Certains, où cela est signalé dans le libellé de l'exercice, peuvent l'être à l'aide d'un tableur.

L'index

Un index des sujets facilite le repérage des termes ou des notions que l'étudiant désire revoir.

Le plan comptable

Pour uniformiser la numérotation des comptes à utiliser, on a utilisé, à partir du chapitre n° 9: « Les plans comptables », le plan comptable suisse pour petites et moyennes entreprises (PME) de MM. Sterchi, Mattle et Helbling donnant le numéro et la désignation de tous les comptes susceptibles d'être utilisés par une PME. Ce plan comptable apparaît aux pages 122 et 123 du volume I.

Le site internet

Cette nouvelle édition est accompagnée d'un site internet www.comptabilite-generale.ch permettant de télécharger les fichiers d'initialisation d'exercices sous format Crésus. Il sera ainsi possible de réaliser ces exercices à l'aide de ce logiciel.

Il y a aussi un espace réservé aux enseignants et personnes intéressées qui leur permettra d'accéder aux solutions des exercices et questions du livre, ainsi qu'à différentes informations en relation avec le manuel et la comptabilité.

L'auteur

EX Exercice

R Remarque

C Complément

Sommaire

Remerciements	II
Avant-propos	III
Particularités de l'ouvrage	V

Volume 1

Partie 1	L'entreprise et la comptabilité	
	Introduction.....	1
Chapitre 1	L'entreprise	3
Chapitre 2	L'activité économique de l'entreprise et la comptabilité	15
Partie 2	Les principes de la méthode comptable	
	Introduction.....	31
Chapitre 3	Le bilan	33
Chapitre 4	L'analyse et l'enregistrement des flux dans les comptes	51
Chapitre 5	Les opérations sans influence sur le résultat	67
Chapitre 6	Les opérations influençant le résultat	79
Chapitre 7	Le système de la comptabilité double. Les schémas comptables	89
Chapitre 8	La formation et l'affectation du résultat.....	103
Partie 3	Le traitement comptable et l'outil informatique	
	Introduction.....	115
Chapitre 9	Les plans comptables	117
Chapitre 10	L'organisation du traitement comptable	129
Chapitre 11	Les enjeux de l'informatisation de la comptabilité.....	141
Partie 4	Les opérations d'exploitation principales	
	Introduction.....	149
Chapitre 12	Les opérations de financement et d'investissement	151
Chapitre 13	Les opérations d'achat et de vente	159
Chapitre 14	Les opérations de trésorerie	183
Partie 5	Les travaux de fin d'exercice	
	Introduction.....	201
Chapitre 15	L'ajustement des comptes de situation	203
Chapitre 16	L'ajustement des comptes de gestion	221
	Exercices de récapitulation	233
	Bibliographie	237
	Index	239
	<i>Plan comptable suisse PME (version scolaire abrégée)</i>	<i>246</i>

Volume 2

Sixième partie	La clôture et la présentation des comptes annuels d'entreprises de différentes formes juridiques
	Introduction.....
Chapitre 17	La clôture des comptes dans les entreprises individuelles.....
Chapitre 18	La clôture des comptes dans les sociétés de personnes.....
Chapitre 19	La clôture des comptes dans les sociétés de capitaux.....
Chapitre 20	La présentation et le contrôle des comptes annuels.....
	Exercices de récapitulation.....
Septième partie	Les opérations d'exploitation particulières
	Introduction.....
Chapitre 21	Les opérations relatives à l'Etat.....
Chapitre 22	Les opérations relatives au personnel.....
Chapitre 23	Les opérations en monnaies étrangères.....
	Exercices de récapitulation.....
Huitième partie	Les activités annexes d'exploitation ou hors exploitation
	Introduction.....
Chapitre 24	Les opérations sur immeubles.....
Chapitre 25	Les opérations sur titres.....
	Exercices de récapitulation.....
	Bibliographie.....
	Index.....
	<i>Plan comptable suisse PME (version scolaire abrégée).....</i>

vis des produits proposés. Elle fera des **statistiques** en extrapolant les données passées pour apprécier l'évolution des marchés de l'entreprise.

Pour gérer les informations, les entreprises utilisent principalement l'informatique, qui est la technique du traitement automatique et rationnel des informations, et recourent au **traitement des informations par ordinateur**.

⇒ Q 3-11

3. Le circuit d'achats et de ventes de l'entreprise

En amont, pour réaliser la production de biens matériels et/ou de services, l'entreprise achète les moyens financiers, techniques et humains, ou **facteurs de production**, sur des marchés spécialisés :

- Sur le marché financier, les moyens financiers:
 - les capitaux apportés par les propriétaires ou les prêteurs.
- Sur le marché des biens de production, les moyens techniques:
 - les équipements de production (usines, machines, etc.);
 - les matières premières et les produits semi-finis qui servent de matériaux de départ à la fabrication ou à l'assemblage;
 - l'énergie (combustibles fossiles, électricité) qui fait tourner les machines.
- Sur le marché du travail, les moyens humains:
 - le travail des hommes et leur savoir-faire.

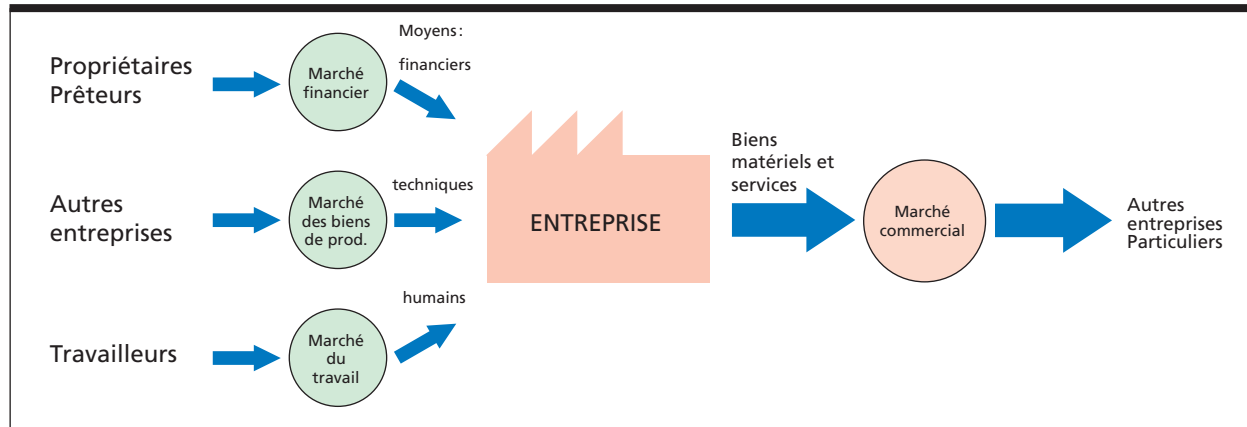
EX

L'entreprise X fabrique des instruments dentaires. Ceux-ci, dont 85 % sont exportés, sont destinés à des grossistes qui les revendront ensuite aux dentistes. Pour ce faire, elle a besoin de divers facteurs de production, soit :

- *le capital financier représenté par ses moyens de paiement;*
- *les biens de production, c'est-à-dire les machines et les outils;*
- *les matières premières (acier, laiton, argent) qu'elle achète à l'étranger et qui servent de matériaux de départ à la fabrication;*
- *l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de ses machines;*
- *le travail de ses ouvriers, employés et cadres, pour fabriquer les produits, traiter les informations, communiquer, contrôler, vendre;*
- *le savoir-faire, résultat de l'expérience des membres de l'entreprise ou de l'acquisition des découvertes de quelques dentistes.*

En aval, sur le marché commercial, l'entreprise vend les biens matériels et/ou les services produits grâce à la combinaison des facteurs ci-dessus, soit à d'autres entreprises, soit aux particuliers.

Le circuit d'achats et de ventes de l'entreprise



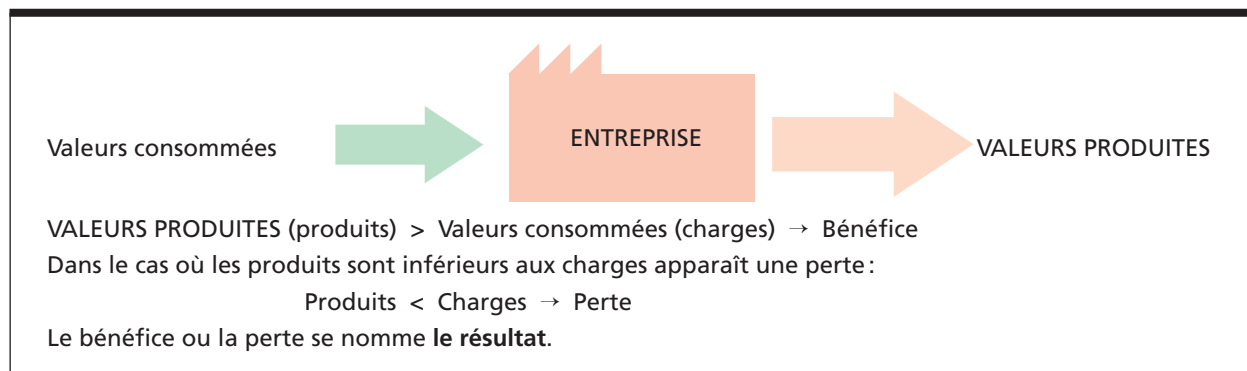
⇒ Q 12

4. La direction de l'entreprise et le calcul économique

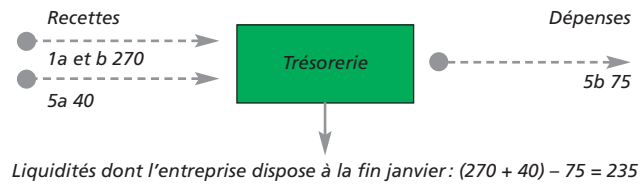
L'entreprise ne peut subsister et se développer que si la valeur de ce qu'elle produit dépasse la valeur de ce qu'elle consomme. Autrement dit, le montant des ventes (produits) doit être supérieur au coût de revient (charges) des biens matériels et/ou des services vendus.

Pour cela, la direction doit articuler le plus efficacement possible l'entreprise au sein de son environnement. Cette **organisation** se traduit par un découpage en départements, services ou secteurs spécialisés dans une tâche particulière, et la définition de liens, de réseaux de communication entre eux. Il s'agit de la **structure**.

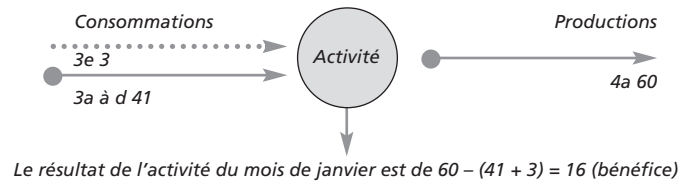
Le **résultat** (bénéfice ou perte) permet de mesurer si cette organisation est optimale ou non.



Situation de la trésorerie à la fin du mois :



Résultat à fin janvier :



⇒ E 3-5

6. Le rôle de la comptabilité

La comptabilité a pour objet d'enregistrer les flux résultant des transactions réalisées par l'entreprise et les autres faits nécessaires à la présentation de son patrimoine⁴, de sa situation financière⁵ et du résultat de son activité. Ces informations sont indispensables à la gestion de l'entreprise par ses dirigeants.

Elles sont utilisées aussi par d'autres personnes ou organismes qui sont intéressés à la marche de l'entreprise pour différentes raisons :

- les **créanciers** (fournisseurs, banquiers, autres créanciers), intéressés à la solvabilité de l'entreprise ;
- les **propriétaires ne participant pas à la gestion** (actionnaires, commanditaires), intéressés au rendement du capital investi, autrement dit, à la capacité bénéficiaire de l'entreprise ;
- les **administrations fiscales fédérale et cantonales**, pour lesquelles la comptabilité sert de base à la déclaration d'impôt et au décompte TVA ;
- le **personnel**, intéressé à la rentabilité et à la stabilité financière pour le maintien de son emploi, et à la capacité bénéficiaire en cas de participation aux bénéfices.

⁴ Ensemble des biens possédés par l'entreprise.

⁵ Ensemble des biens, des dettes et des capitaux apportés par le(s) propriétaire(s).

On distingue :

a) La comptabilité générale

Elle a pour missions essentielles :

- d'établir périodiquement la situation patrimoniale et financière de l'entreprise;
- de déterminer le résultat;
- de servir de base à la déclaration d'impôt et de moyen de preuve en cas de procès;
- de fournir des renseignements pour la gestion de l'entreprise.

La comptabilité générale enregistre principalement les flux mettant l'entreprise en relation avec l'extérieur, c'est-à-dire les **flux externes**. C'est cet aspect de la comptabilité qui fera l'objet de ce manuel.

b) La comptabilité analytique d'exploitation

Elle reprend les éléments de la comptabilité générale pour les **analyser**. Elle permet, entre autres, de calculer les prix de revient, de déterminer les résultats par secteur d'activité et par produit.

La comptabilité analytique d'exploitation s'intéresse principalement aux **flux internes** de l'entreprise, c'est-à-dire aux coûts successifs des opérations de production⁶.

⇒ Q 21-22

7. Les dispositions légales

a) Le nouveau droit comptable

Les principales caractéristiques

Le Parlement a approuvé un nouveau droit comptable le 23 décembre 2011 en remplacement de règles générales datant de 1936, extrêmement lacunaires pour ne pas dire désuètes. La loi est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Un délai de deux, voire de trois ans pour l'établissement des comptes consolidés, est laissé aux entreprises pour qu'elles puissent s'adapter aux nouvelles prescriptions du droit comptable. Les entreprises sont bien entendu libres d'adapter leur comptabilité au nouveau droit avant que ces délais soient échus.

Répartie sur 29 articles, la nouvelle réglementation est ancrée dans les articles 957 et suivants du Code des obligations (CO). Le nouveau droit comptable se démarque par une approche indépendante de la forme juridique et s'applique à

⁴ Voir *Principes de comptabilité analytique* de J.-P. Palix aux Editions LEP, 2010.

- la valeur des travaux en cours est déterminée de la façon suivante : fenêtres, blocs de cuisine, buffets et volets : matériaux 7'370, main-d'œuvre 280 heures à 20, fournitures diverses 350 ;
- la valeur du stock de matériaux (bois, agglomérés et accessoires) peut être estimée à 20'000 ;
- l'auto et la camionnette ont été achetées neuves il y a 3 ans 75'000 ; on calcule une dépréciation annuelle de 20 % du prix d'achat ;
- les outils, achetés 2'500 il y a 5 ans, sont amortis de 10 % par an ;
- les diverses machines (scie circulaire, tronçonneuse, raboteuse-dégauchisseuse, toupie, mortaiseuse, ponceuse et scie à ruban) ont été achetées en bloc au début de l'exploitation 70'000 ; leur valeur de revente est estimée à 22'000 ;
- le classeur « Factures fournisseurs impayées » indique le total des dettes envers les fournisseurs, soit 10'523 ;
- enfin, le relevé de compte de la Banque Romande donne un solde débiteur de 24'500.

Dresser un tableau qui donne, par différence entre le total des biens et créances et le total des dettes, la valeur patrimoniale de l'entreprise ou capitaux propres.

2 L'inventaire d'une *entreprise industrielle* donne les renseignements suivants :

- le terrain acheté il y a 5 ans 30'000, vaut 60'000 ;
- l'usine et les garages sont estimés 250'000 ;
- les machines sont estimées à 175'000 ; cependant l'une d'entre elles, irréparable et comptabilisée pour 1'200, sera mise au rebut au début de l'exercice suivant ;
- le camion et la fourgonnette ont une valeur de revente de 118'000 ;
- le stock de matières premières comprend de l'acier laminé pour 30'000 et du cuivre pour 20'000 ; vu la baisse des cours sur le cuivre, le stock de cuivre est déprécié de 20 % ;
- stock de mazout de chauffage : 12'500 litres achetés 65 les 100 kg (densité 0,8) ; depuis l'achat, le mazout a augmenté de 10 % ;
- produits finis en magasin 16'300 ;
- produits en cours de fabrication : matière première incorporée 5'800 ; de plus, il faut tenir compte de dépenses effectuées pour cette fabrication, soit salaires 2'400, fournitures 800, divers 1'250 ;
- espèces en caisse 3120 ;
- le relevé des créances sur les clients s'élève à 21'300 ; un acte de défaut de biens après faillite concernant le client Jacques de 1'100 n'a pas encore été comptabilisé ;
- l'entreprise a contracté un emprunt bancaire de 70'000 ;
- le bordereau d'impôts pour l'exercice qui se termine était de 4'120 ; il a été versé un acompte provisionnel de 2'200 ;
- acompte versé à un fournisseur lors de la commande de fournitures 5'400 ;
- cotisations dues à la caisse AVS pour le personnel 1'800 ;
- hypothèque 1^{er} rang 140'000 ; il est dû un intérêt à 5 % pendant 3 mois ;
- factures de fournisseurs non réglées 12'500.

Dresser un tableau qui donne, par différence entre le total des biens et créances et le total des dettes, la valeur patrimoniale de l'entreprise ou capitaux propres.

3 Les comptables utilisent des termes techniques pour désigner les divers éléments de la situation financière de l'entreprise. Par exemple : Caisse, Poste, Banque, Clients, Autres créances, Stock de marchandises, Stock de matières, Machines, Mobilier, Immeubles, Fournisseurs, Autres dettes, Hypothèque, Capital propre. Choisir, dans la liste ci-dessus, les termes techniques qui conviennent pour remplacer les dénominations courantes suivantes :

meubles de bureau, prêt consenti à Milliet, matières premières à utiliser, dettes commerciales envers les fournisseurs, avoir en compte courant auprès d'une banque, emprunt bancaire garanti par un gage immobilier, dépôt auprès de la poste, espèces en caisse, créances commerciales sur les clients, biens-fonds et bâtiments, machines servant à l'exploitation, apport du propriétaire, marchandises destinées à la revente.

- 4 Un *publiciste* veut fonder sa propre entreprise. Pour cela, il lui faut des meubles et des machines de bureau qui coûtent 12'000, ainsi que 18'000 en espèces pour effectuer le paiement des loyers, salaires et autres frais. Un ami lui consent un prêt de 10'000 remboursable dans 3 ans. Combien le publiciste doit-il prélever sur sa fortune personnelle pour fonder son affaire ?

Etablir le bilan de fondation.

- 5 M. Dubois se propose de fonder une *scierie*. A cet effet, il lui sera nécessaire d'acquérir un terrain, de construire une usine, d'acheter des machines et un stock de bois; de plus, il doit disposer d'une certaine somme pour payer des salaires, l'énergie consommée et certains frais jusqu'au moment où il encaissera les factures pour travaux effectués et marchandises vendues.

Les dépenses initiales et l'argent liquide sont évalués à 700'000. M. Dubois peut apporter une somme de 360'000 représentée par un dépôt à la poste et qui constitue sa fortune privée. Il lui est nécessaire de trouver encore 340'000, qu'il se propose d'emprunter auprès d'une banque (hypothèque).

Le contrat avec la banque étant passé, établir le bilan de fondation et imaginer le montant de chacun des postes de l'actif.

- 6 Un *entrepreneur en bâtiment* fonde une entreprise et détermine ce dont il a besoin: un camion 120'000, une grue 80'000, diverses machines 50'000, pelles et petits matériels 10'000, hangars et garages 80'000, mobilier 10'000, ciment, sable, autres matériaux 20'000.

Il finance l'achat de ces biens de la manière suivante: apport personnel en argent 85'000 et apport du mobilier figurant dans les biens énumérés ci-dessus. L'entreprise Matériel S.A. a accordé sur la grue et les machines un crédit de 60 %; la banque a consenti un prêt hypothécaire de 40'000 sur les immeubles (hangars et garages); l'achat du camion se fera à crédit auprès du Garage du Levant qui accepte un versement initial de 30 %, le solde étant versé par acomptes. Enfin, son père lui prête 92'000.

Présenter un tableau faisant ressortir, d'une part, les emplois (actif), d'autre part, les sources (passif). Compléter la colonne « emplois » par le ou les postes qui vous paraîtront utiles, voire indispensables au fonctionnement de cette entreprise.

- 7 Présenter un tableau des recettes et dépenses (mouvement d'espèces) puis, sous la forme d'un bilan, la situation financière d'un *club de football* qui vient de se constituer; dans le bilan, les sommes seront groupées en 4 rubriques: actifs circulants, actifs immobilisés, fonds étrangers, fonds propres. Ce club comprend 350 adhérents qui ont versé chacun 5 de droit d'inscription et 20 de cotisation pour la première année. La Commune a versé un subside de 10'000 à fonds perdu; de plus elle a donné un terrain de 8'000 m² valant 90'000. Vu l'effort fait par la Commune, le Sport-Toto a alloué un subside de 12 % de la valeur du terrain et des installations; ces dernières, comprenant vestiaires pour joueurs et arbitres ainsi que des douches, ont coûté 35'000 dont 20'000 restent à payer à l'entreprise Franchi S.A. Enfin, le club a fait l'achat au comptant de buts, filets, ballons et équipements de joueurs (matériel) pour 7'600. L'argent restant a permis d'ouvrir un compte postal.

- 8 Classer par ordre de liquidité décroissante les postes suivants de l'actif: Stock de produits finis, Machines, Caisse, Mobilier de bureau, Terrains, Banque c/c, Loyers à encaisser, Matériel et outillage, Poste, Clients, Immeuble, Stock de matières premières, Brevets.

Classer par ordre d'exigibilité décroissante les postes suivants du passif: Capital propre, Fournisseurs, Hypothèque, Banque (dette à court terme), Emprunt à 10 ans, Impôts à payer.

Entreprise de duplication :

1. Le directeur de l'entreprise accorde à une secrétaire un après-midi de congé en compensation d'heures supplémentaires effectuées au service de l'entreprise.
2. Le fondé de pouvoir commande une armoire de classement.
3. Nous recevons la facture d'Idéal Office S.A. pour la machine récemment commandée.
4. L'apprentie va chercher un paquet à la poste.
5. Un médecin envoie sa note d'honoraires au directeur de l'entreprise.
6. Notre employé touche son salaire mensuel à la caisse.
7. Le chef de l'entreprise prélève dans la caisse la recette du jour pour son usage personnel.
8. Nous envoyons un devis à un client.
9. La Poste nous envoie un extrait de notre compte.
10. La Poste nous envoie un avis de débit concernant diverses taxes.
11. Notre employé prie par écrit la banque de nous renseigner sur la situation financière d'un client.
12. Un employé a effectué, sur l'ordre du comptable, un versement au compte postal de notre fournisseur.

2 *Entreprise de transport (même travail que pour E 1) :*

1. Le caissier change à un guichet de banque des rouleaux de monnaie contre des billets de banque.
2. Nous engageons comme chauffeur Monsieur X, qui vient de réussir son permis.
3. Notre fondé de pouvoir envoie notre déclaration d'impôt, dûment remplie, à la recette de district.
4. L'administration fiscale nous envoie notre bordereau d'impôt payable dans 2 mois.
5. Notre banque nous informe d'un versement effectué en notre faveur par un de nos débiteurs.
6. Les chauffeurs de l'entreprise ont encaissé 280 à titre de « pourboires ».
7. Nous éteignons notre dette à l'égard d'un fournisseur en utilisant notre avoir en banque.
8. Nous confions la garde de nos titres à la banque.
9. Nous payons au guichet de notre banque 2'500 en espèces destinés :
 - à l'intérêt hypothécaire 500 ;
 - au remboursement partiel de l'hypothèque 2'000.
10. Nous réglons par virement bancaire la facture mensuelle du garagiste concernant l'essence et l'huile consommées.

3 Comptabiliser dans le compte de charges « Frais de véhicules » les opérations suivantes :

1. Facture Jacquemet S.A. pour révision 450.
2. Pose de phares antibrouillard 278.
3. Plein d'essence 57.
4. Escompte de 8 obtenu lors du paiement de la facture Jacquemet (N° 1).
5. Prime d'assurance responsabilité civile annuelle 546.
6. Plein d'essence et huile pour moteur 69.
7. Prime d'assurance « casco » 430.
8. Amortissement du véhicule 1'200.
9. Suite à un accident, payé la facture de la Carrosserie de l'Etoile 720, dont la moitié est à notre charge, le solde nous étant remboursé par l'assurance.

Quelle est la charge nette ?

4 Comptabiliser dans le compte de produits « Ventes d'articles de sport » ce qui suit :

1. Ventes de skis à crédit 3'420.
2. Ventes au comptant de souliers de hockey 1'850.
3. Retour de deux paires de skis défectueuses 310.
4. Escomptes accordés lors de paiements de clients 75.
5. Ventes de souliers de ski à crédit 2'150.

6. Livraisons de matériel à un revendeur 2'500.
7. Remise accordée au revendeur 340.
8. Remplacement de skis vendus 280 par une paire valant 325.
9. Prélevé divers articles pour cadeaux de fin d'année 820.

Quel est le produit net ?

- 5 Les comptes de gestion d'une *clinique* se présentent ainsi à la fin de l'exercice :

<i>Comptes de gestion</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
Achats de médicaments	6'000	3'000
Achats de nourriture	124'000	5'000
Frais de personnel	149'000	2'000
Traitements des médecins	98'000	
Electricité, eau, chauffage	31'000	1'500
Frais d'administration	22'800	1'600
Factures « opérations »	1'370	275'000
Factures « hospitalisation »	7'430	157'200

Etablir le compte de résultat.

- 6 Les comptes de gestion d'un *magasin d'articles de sport* présentent, après enregistrement de tous les faits comptables de l'exercice, les soldes suivants :

<i>Comptes de gestion</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>
Achats d'articles de sport	225'500	15'200
Achats de fournitures	6'240	540
Salaires	56'000	150
Loyers	12'000	
Autres charges d'exploitation ¹	9'500	
Ventes d'articles de sport	22'600	347'580
Produits de réparations (skis, raquettes de tennis)	750	15'400

Etablir le compte de résultat.

Travail demandé pour les exercices 7 à 12 :

- a) établir le compte de résultat de l'entreprise ;
- b) déterminer le résultat ;
- c) rechercher le sens des termes nouveaux pour vous ;
- d) déterminer le genre d'entreprise.

- 7 Matières premières consommées 16'800, salaires 52'000, A.C.E. 37'800, factures adressées aux clients pour travaux exécutés 107'814.
- 8 Coût d'achat des marchandises vendues 110'600, amortissement du mobilier et de la vaisselle 8'200, éclairage des locaux, gaz de la cuisine 4'500, recettes d'exploitation 205'900, frais de personnel 27'100, loyer 15'000, A.C.E. 7'500.
- 9 Coût d'achat des marchandises vendues 608'000, A.C.E. 225'000, chiffre d'affaires 1'260'000, amortissements 10'000, salaires 400'000.

¹ Dans la suite de cet ouvrage, nous utiliserons pour cet intitulé l'abréviation « A.C.E. ».